

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 3 Décembre 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 Novembre 2021

<u>Présents</u>: M. Michel BLIN, M. Alexandre BRUNET, M. Jérémie DUPIN, Mme Nadège FOSSE, M. Patrick JACQ, Mme Marie-Claude LADANNE, Mme Jeanne-Marie LEGOFFE, M. Tony PLISSON, Mme Annie RADUGET.

Excusés, Absents ayant donné procuration : M. Morgan MOREAU à M. Patrick JACQ, Mme Valérie CHARLES à

Mme Annie RADUGET

Secrétaire de séance : Mme Nadège FOSSE

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance du 24 Septembre 2021 et signés par les membres présents du Conseil.
- Adopte, à l'unanimité, la décision budgétaire suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépense	Chapitre 014	739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	+157€
Dépense	Chapitre 011	615221	Entretien et réparations bâtiments publics	- 157 €

- Autorise, Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette modification N°2.
- Autorise, à l'unanimité, pour l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er Janvier 2022.
- **Décide, à l'unanimité**, la participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires de Trouy et de Bourges pour l'année scolaire 2020/2021.
- Décide, à l'unanimité, le renouvellement du contrat : secrétaire de mairie.
- **Fixe et adopte, à l'unanimité,** le tarif de la salle polyvalente du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022 ainsi que le règlement intérieur.
- Fixe, à l'unanimité, le tarif des taxes funéraires du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022.
- **Donne, à l'unanimité,** un avis favorable à la motion relative au maintien des soins par le centre hospitalier JACQUES CŒUR.

<u>Informations diverses:</u>

- Communauté de Commune Arnon Boischaut Cher :
 - Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif (RPQS) Exercice 2020, aucune observation particulière par les membres du Conseil Municipal.
 - Présentation de « l'info intercommunal » 2021.

Ces rapports sont disponibles en mairie et sur le site de la Communauté de Commune ABC.

- SMEACL : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable Exercice 2020. Ce rapport est disponible en marie et sur le site du S.M.E.A.C.L.
- Enquête public préalable à l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau sur le bassin versant Cher Arnon dans les départements de l'Indre et du Cher.

Date et durée de l'enquête public du 29 novembre au 7 janvier inclus.

Lieu et siège de l'enquête : Mairie de Lignières.

Responsable du projet : Mr Benoit PROFFIT- OUGC AREA BERRY à St DOULCHARD

- Fibre optique : la fibre est sur la commune depuis le 15 Octobre, une réunion d'information a eu lieu le 18 Novembre 2021 à Levet.

Cet aménagement numérique porté par la ComCom ABC représente un montant de 5,75 Millions d'euros subventionné à hauteur de 80 % par l'Etat, l'Europe, la Région Centre-Val de Loire et le Département et à hauteur de 20 % soit environ 1,20 Millions d'euros par la ComCom ABC. D'ici fin 2021, 72 % des foyers seront éligible à la fibre optique.

- Pays Berry St Amandois:

Une information sera insérée dans le prochain « Lapan info », concernant :

- . Les actions pour la santé (dans le cadre du Contrat Local de Santé CLS)
- . Guichet unique de l'Habitat du Pays Berry St Amandois peut vous aider et vous accompagner
- . SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : Qu'est-ce qu'un Scot ?
- Ambroisie : Suite à l'arrêté préfectoral, notre commune a témoigné lors d'une réunion à la préfecture le 26 Novembre 2021.

Présence de : Annie RADUGET, Maire, Jérémie DUPIN, référent, Jean BORELLO, agriculteur.

- Elections:

<u>Présidentielles</u> : elles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. <u>Législatives</u> : elles auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

- Fermeture du secrétariat de la mairie : La Mairie sera fermée du Jeudi 23 Décembre 2021 au 2 Janvier 2022 inclus.
- *Vœux du Maire* : la traditionnelle cérémonie des vœux est prévue le 21 Janvier 2022. Cette cérémonie pourra être reportée ou annulée en fonction du contexte sanitaire.
- Marché aux truffes : le marché aux truffes est prévu le 22 Janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.